2024-2025

:

Synthèse

Etude des stratégies de protection sanitaire contre le dépérissement des fructifications de pin maritime 24/RD/1984



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt - bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.
franceboisforet.fr

Réalisé par : Mélanie Romanet

France Bois Forêt

Siège social : CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - Tél : 01 44 68 18 53
h.derevel@franceboisforet.fr

Contexte et objectifs

L'importance de la filière graines et plants chez le pin maritime et la forte dynamique de création variétale rendent nécessaire la maitrise de la gestion des vergers à graines afin d'améliorer la disponibilité en graines de haute valeur génétique. Un dépérissement massif des conelets de pin maritime en première année de fructification et des faibles rendements en cônes ainsi qu'en graines en deuxième année sont constatés sur les vergers à graines de pin maritime depuis plusieurs années. Différentes causes peuvent être à l'origine de ces dégâts : bio-agresseurs, le changement climatique influant sur la phénologie de la floraison ou l'incidence de gels tardifs, faible fertilité des sites d'implantation des vergers. Une première étude de micro-injection a été menée en 2019 puis de nouveau testée en 2020. Il a été mis en évidence que le taux de survie de la fructification augmentait de 10% seulement avec l'utilisation du **Revive II**. La micro-injection effectuée en juin présentait de meilleurs résultats que celle effectuée en avril. Par ailleurs, le monitoring des dégâts sur fructification ainsi que de piégeage a pu mettre en évidence une apparition de la punaise d'Amérique, *Leptoglossus occidentalis,* dès mai/juin sous forme de larves mais aussi adultes. Le dispositif mis en place précédemment présentait quelques biais, c'est ainsi qu'un nouvel essai sera mené au sein d'un verger à graines. L'objectif étant donc de trouver une lutte chimique adaptable en situation de vergers à graines et permettant de diminuer la pression des populations de ravageurs, notamment la *Leptoglossus occidentalis.*

Principaux résultats obtenus

Ces suivis ont donc permis dans un premier temps de tester à nouveau le Revive II (*Benzoate d'émamectine*), cette fois en grande parcelle et ainsi vérifier les résultats obtenus dans un précédent projet. Les comptages de fructification ont donc été effectués afin de pouvoir mesurer l'efficacité de protection de ce produit et son action potentielle sur les ravageurs biotiques piqueurs-suceurs. Il n'existe aucune différence entre le niveau de floraison des arbres du dispositif ni entre les provenances landaises et corses en mai 2024. Il n'y a donc pas de biais constaté sur le suivi de la pollinisation 2024 à la récolte 2025-2026 des cônes. On remarque toutefois sur la récolte 2024-2025 (pollinisation 2023 soit N-1) que les arbres ayant été injectés produisent très significativement plus que les témoins. Bien que cette récolte soit le fruit de la pollinisation précédente, on peut supposer que cette différence est due au Revive II. En effet, celui-ci a été injecté en juin 2024, avant un pic potentiel estival ainsi qu'automnal. Toutefois, nous pourrons confirmer cette hypothèse dans ce prochain cycle de développement en connaissant le nombre de fleurs par arbre. **Le Revive II présente donc de nouveau, en grande parcelle et au sein d'un essai contrôlé en micro-injection, des résultats très intéressants et prometteurs.**

Dans un second temps, un deuxième produit a été testé compte tenu de son efficacité intéressante sur les populations de piqueurs-suceurs. Nous avons donc effectué un test exploratoire avec le Neemazal (*Azadirachtine*) par micro-injection. Sur le comptage de fleurs 2024, Il n'existe aucune différence significative de fructification sur les arbres suivis avant injection. Il en est de même pour le comptage de cônes par arbre. Toutefois, les arbres injectés semblent présenter moins de cônes que ceux témoins (*différence non significative)*. L'action est uniquement censée cibler les ravageurs piqueurs-suceurs et n'avoir donc aucun autre effet. Dans le cas contraire, la dynamique de production de cônes devrait simplement rester identique à ceux des arbres témoins. Par conséquent, grâce au niveau de floraison obtenu avec nos captations 2024, nous pourrons avoir un réel aperçu de l'effet du Neemazal sur la protection de la fructification contre des agents biotiques telle que la punaise d'Amérique.

France Bois Forêt

Siège social : CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - Tél : 01 44 68 18 53
h.derevel@franceboisforet.fr

Indicateurs de résultats

Indicateur 1 : La réussite ne peut aujourd'hui pas être confirmée compte tenu du cycle fructification de Pin maritime (sur un an et demi). Les résultats sont prometteurs mais seul un suivi complet de la fleur au cône (année 2024-2025) permettra de confirmer ces premiers résultats.

Indicateur 2 :

- ✓ **Revive II**

Il n'existe aucune différence entre le niveau de floraison des arbres du dispositif mais aussi entre les provenances landaises et corses en mai 2024. On remarque toutefois sur la **récolte 2024-2025 (pollinisation 2023 soit N-1) que les arbres ayant été injectés produisent très significativement plus que les témoins**. Bien que cette récolte soit le fruit de la pollinisation précédente, on peut supposer que cette différence est due au Revive II.

- ✓**Azadirachtine**

Sur le comptage de fleurs 2024, Il n'existe aucune différence significative de fructification sur les arbres suivis avant injection. Toutefois, les arbres injectés semblent présenter moins de cônes que ceux témoins (*différence non significative)*. L'action est uniquement censée cibler les ravageurs piqueurs-suceurs et n'avoir donc aucun autre effet.

Valorisation

Communication externe dès que possible.